

Programme d'actions 2016-2019

Domaine 1 : Planification du développement de la commune

Densifier et produire des logements neufs économes conformes aux exigences du PLU (RT+20% et ENR)

Objectifs visés :

- 45 logements/ha
- performance des bâtiments neufs < 50 kWhep/m².an et 50% d'énergies renouvelables

(1.1.4) Protection des 3 sources d'eau potable vis-à-vis des pollutions liées aux activités viticoles et pastorales, et des risques de ruissellement de produits phytosanitaires

- mettre en place les préconisations issues du rapport de l'hydrogéologue (recaptage de la source de Lourdens, actuellement située sous une maison, à l'extérieur de ce bâtiment pour mieux la protéger)
- Prévoir des analyses d'eau complémentaires aux analyses réglementaires afin d'identifier les traces de pesticides.

(1.3.2) Poursuivre la réalisation de l'opération du plateau de Marthod qui regroupe d'anciens tènements industriels, selon les préconisations de l'orientation d'aménagement du PLU: composition en forme d'îlot, densité des formes bâties et espaces verts généreux, aménagement d'un parc public et des cheminements modes doux en direction de la gare et du centre.

(1.3.2) Réussir l'opération Triangle Sud "éco-quartier solaire" en partenariat avec l'INES et mobiliser d'autres partenaires

(1.4.1) Mettre en application le PLU :

- Examen en interne des autorisations d'urbanisme en commission (Elus et services)
- Formation commune des services concernés de la commune et de la communauté de communes pour la question de l'énergie dans les autorisations d'urbanisme

Construire une planification énergétique communale avec des jalons à 2020 et 2030

(1.1.2) Décliner à l'échelle communale le scénario de planification énergétique établi par Métropole Savoie et intégrer les potentiels d'énergie renouvelables locaux, avec une programmation 2016/2020, en cohérence avec le futur programme TEPOS Cœur de Savoie.

- Impliquer le groupe de travail Cit'ergie dans les instances mises en place pour l'élaboration du TEPOS Cœur de Savoie.

Accompagner et soutenir la rénovation énergétique de l'habitat

(1.4.2) (6.5.1 et 6.5.2) Accompagner et soutenir la rénovation énergétique de l'habitat en s'engageant avec la Communauté de Communes Cœur de Savoie dans la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé

- (6.3.3) Soutenir la CCCS dans le montage de partenariats avec les professionnels de la rénovation : artisans, entreprises, CAPEB, Chambre des métiers...

(6.4.2 et 6.5.1) Accompagner les Montmélianais pour réduire leurs consommations d'énergie dans leur habitat.

- (6.4.2 et 6.5.1) Accompagner les familles en situation actuelle ou future de précarité énergétique en partenariat avec la **CCCS**, le **Conseil Départemental**, le **SDES**, l'**OPAC**, **ERDF** et **GRDF**.
- Recrutement d'un service civique pour cette mission
- (6.4.2 et 6.5.1) Informer, sensibiliser les habitants sur les pratiques économes :
 - Acquisition d'une caméra thermique et "balades thermiques".
 - (61) Mise en place d'un évènement annuel autour du développement durable.

(6.2.1) Poursuivre avec les bailleurs sociaux les programmes de rénovation énergétique de leur patrimoine (garantie d'emprunts, subventions éventuelles pour les logements de grande insertion)

Domaine 2 : patrimoine communal

Réduire d'au moins 20% les consommations d'énergie et les émissions de CO2 du patrimoine (équipement, éclairage public et flotte de véhicules) à échéance 2020 (référence 2010)

Atteindre 20% d'énergies renouvelables dans l'approvisionnement énergétique du patrimoine à échéance 2020 (référence 2010)

		2010	2013	2015	2020
Consommations d'énergie	MWh/an	5 829	4 811	5 246	4 663
objectif 2020 : -20 %			-17,46%	-10,00%	-20,00%
Emissions de CO ₂	teq C/an	255	234	230	204
objectif 2020 : -20 %			-8,24%	-10,00%	-20,00%
EnR	MWh/an	131	142	144	157
objectif 2020 : + 20 %			8,40%	10,00%	20,00%

- (2.1.2) **Consolider et analyser le bilan énergétique, pour produire un outil synthétique d'aide à la décision à destination des élus et de l'équipe projet Cit'ergie permettant d'avoir une vision claire des grands chantiers à conduire en terme d'économies d'énergie et développement des ENR.**
- (2.1.3) **Poursuivre le relevé mensuel des compteurs d'eau et d'énergie associant des agents référents désignés par bâtiment.**
- (2.1.3) **Former et sensibiliser ces agents référents au bon usage de leur bâtiment, leur apprendre à repérer les dysfonctionnements pour alerter le responsable énergie.**
- (2.1.3) **Acquisition d'un logiciel de suivi des consommations et gestion de l'énergie**
- (2.1.3) **Mise à jour et affichage des affiches Display en 2016 et remise à jour après travaux.**
- (2.1.3) **Déploiement de compteurs communicants en lien avec GRDF et ERDF**
- (2.1.3) **Mise en place de chartes avec les associations utilisatrices d'équipements pour les impliquer dans l'utilisation du bâtiment en vue d'une meilleure maîtrise des consommations.**
- (2.1.4) **Mettre en œuvre la rénovation de la Médiathèque : Economies attendues= 50% des consommations, niveau BBC rénovation, marché avec garanties de résultat. Démarrage des travaux prévu en mars 2016 pour une livraison en fin d'année.**

- (2.1.4) Rénovation du Foyer des Jeunes Travailleurs : Démarrage des études à l'automne 2015 pour un démarrage des travaux souhaité en 2016. Niveau BBC rénovation.
- (2.1.4) Isolation extérieure des façades de l'école Jean Rostand : lancement de la consultation à l'automne pour des travaux à l'été 2016
- (2.1.4) Construction d'un club house du club de foot de Montmélian en 2016
- (2.2.1) et (2.2.2) Profiter des réfections de toitures nécessaires pour installer de panneaux solaires thermiques (logements municipaux) et des panneaux photovoltaïques en autoconsommation pour le fonctionnement des services municipaux, notamment toiture de la Savoyarde et de l'Espace Léonard de Vinci.
- (2.2.1) Changement d'énergie des chaudières à remplacer pour passage en ENR.
 - Remplacement de la chaudière Pillet-Will
 - Étude pour l'installation d'un système de chauffage renouvelable au FJT
- (2.2.2) Étudier dès fin 2015 l'intérêt et la faisabilité d'une installation d'une pico-centrale sur le trop plein du réseau d'eau potable (source d'Arbin)
- (2.2.2) Marchés d'électricité renouvelable pour les contrats tarif bleu à partir de 2015 pour le Village des Enfants et consultation dès 2016 pour les autres équipements.
- (232) Poursuivre le renouvellement des robinets défectueux par du matériel avec détection (coupure d'eau)
- (232) Poursuivre l'installation de nouveaux points de récupération d'eau de pluie
- (232) Favoriser les plantations de plantes vivaces, économes en eau, dans les massifs

Domaine 3 : approvisionnement énergétique du territoire, eau, assainissement, déchets

Développer la production d'énergies locales

objectifs : 30% des consommations du territoire à horizon 2030

- (3.1.3) S'entourer d'une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue du renouvellement de la concession GRDF
- (3.3.) Réussir l'opération de chauffage solaire sur Triangle sud
- (3.3.) Encourager le déploiement à grande échelle du solaire
 - Inciter au déploiement de l'ECS solaire sur les logements, renforcer la communication sur les avantages attendus (gains et économies), poursuivre les aides financières
 - Déployer des centrales photovoltaïques sur les toitures à exposition favorable en rencontrant les entreprises disposants de toitures importantes
- (3.3.2) Saisir l'opportunité d'urbanisation du secteur SACMI pour envisager l'implantation d'une chaufferie
- (3.3.) Etudier les partenariats et des montages juridiques et financiers en s'appuyant sur les démarches TEPOS du Parc des Bauges, et futur TEPOS de la CCCS
- (3.5.1) Achever les travaux de séparation eaux usées/eaux pluviales
- (3.5.2) Inciter le SIVU à réaliser une étude sur le potentiel de récupération de chaleur sur les eaux usées
- (3.5.4) Aide à l'installation cuves de récupération des eaux de pluie
- (3.6.1) Soutenir la réussite de la valorisation énergétique des déchets de l'UIOM (Sibreca)
- (3.6.2) Mettre en place le compostage collectif au Foyer des Jeunes Travailleurs avec les déchets de cuisine dans une première phase, valorisation du compost dans les jardins familiaux et dans le jardin d'insertion départemental, situés à proximité
- (3.6.2) Impulser la réflexion au SIBRECSA pour la mise en place de la Taxe d'Ordures Ménagères Incitative.
- (3.6.2) réflexion sur travail à mener avec La Ferme Lombricole (<http://www.lafermelombricole.fr/page/nos-productions>)

Domaine 4 : Favoriser la mobilité alternative à la voiture

inciter les agents communaux à une mobilité plus respectueuse de l'environnement

Objectif visé : 30% du personnel communal utilisant un mode de transport alternatif à la voiture individuelle pour se rendre au travail

- (4.1.1) Engager une étude sur un PDIE avec l'Agence Ecomobilité, dans le cadre du contrat régional « Développez les écomobilités sur le territoire » porté par la communauté de communes.**
- (4.1.1) Mettre en place une Convention avec Citelib pour faire bénéficier les agents de l'auto partage lors des déplacements professionnels et privés à prix préférentiel et communiquer pour soutenir cette offre**
- (4.1.1) Inciter à l'utilisation prioritaire de l'autopartage pour les déplacements professionnels en établissant une note à cet effet**
- (4.1.2) Poursuivre les efforts pour remplacer les véhicules anciens par des véhicules propres (voiture police municipale et véhicule frigorifique du Foyer des Jeunes Travailleurs)**

Réussir la consolidation du pôle multimodal à la gare de Montmélian

- (4.4.3) Faciliter l'accès (aller et retour) à la gare :**
 - aménagement parkings
 - communication, pour encourager le co-voiturage (partenariats CITELIB, SNCF)
 - Poursuivre et consolider les partenariats engagés avec la SNCF, la Région (MORECCO version 2, ASTUS), le Parc des Bauges, la CC Cœur de Savoie, le CG73, Chambéry Métropole, la CC du Grésivaudan et Alpespace

Poursuivre le développement de la mobilité douce sur la commune

- (4.2.2) Requalifier la RD 1006 en lien avec le projet d'aménagement Triangle Sud**
- (4.2.2) Demander au Conseil Départemental l'aménagement du giratoire RD1006/RD201 pour limiter la vitesse et sécuriser la zone**
- (4.3.1) Faciliter la marche à pied ou le déplacement à vélo pour se rendre dans les écoles**
 - aménagements sécurisés, communication (à travers les ateliers périscolaires incitation et formation à l'usage du vélo, organisation d'un concours au printemps),
 - mobilisation des associations de parents d'élèves pour organiser un pédibus
- (4.3.2) Rester vigilant à la bonne réalisation des aménagements prévus pour les déplacements à vélo (passerelle sur l'Isère vers Alpespace, véloroute des Préalpes ,**
 - Aménager l'avenue Daladier diminution de la zone voiture et transformation de la bande cyclable en piste cyclable
 - Transformer le chemin de la Digue en chemin vélo –piéton en 2016
- (4.4.3) Développer des services autour du vélo (location, prêt de vélos électriques...) en lien avec le bureau d'informations touristiques et le PNR des Bauges**
- (4.3.3) Poursuivre l'installation des arceaux vélo sur la commune**
- (4.3.3) Vérifier l'application de l'obligation imposée par le PLU de réalisation de garages à vélo dans les immeubles neufs**

Accompagner les Montmélianais pour réduire leurs consommations d'énergie fossiles dans leurs déplacements

- (4.4.3) Déployer des dispositifs adaptés tels que les Plans de Déplacement avec la CCCS**

- (4.5.1) Informer, sensibiliser sur les pratiques de déplacement alternatives à la voiture individuelle et de promotion des véhicules propres : lors de la foire de Qu'ara Bara et lors d'un évènement annuel à mettre en place à partir de 2016
- (4.5.1) Inciter, dans le cadre des conventions de locations de salles municipales, à l'usage du train ou du covoiturage
- (4.5.1) Organiser une rencontre avec les entreprises sur le thème de la mobilité et des transports domicile-travail en lien avec TEPOS

Domaine 5 : Organisation interne et moyens

Poursuivre le développement d'une approche et d'un traitement transversal de la problématique énergétique dans son organisation politique et administrative

Objectifs visés : annuellement 2 réunions du comité de pilotage par an, 4 réunions de l'équipe projet + 1 visite annuelle

- (5.2.1) Renforcer le partage des objectifs Cit'ergie et des actions menées lors des vœux du Maire.
- (5.2.2) Sélectionner un nombre d'indicateurs limité à suivre et à communiquer

Réserver des moyens budgétaires permettant de mettre en œuvre efficacement son programme de politique énergétique

Objectif : dépenser le budget affecté

- (5.3.1) Respecter le budget prévisionnel du programme d'actions Cit'ergie

Domaine 6 : Mobiliser et engager les acteurs du territoire sur les objectifs TEPOS

Sensibiliser et mobiliser les habitants

(6.1.1) - Déployer une communication spécifique et ciblée

- dans l'ensemble des supports de com à destination des habitants émis par les partenaires de la Ville (par exemple : lettre Sibrecsa, magazine municipal, magazine interco, factures d'eau, site web des partenaires)
- Dans l'ensemble des lieux recevant du public (équipements public, gare, FJT...

(6.1.1) Mettre en place des actions de sensibilisation adaptées selon les publics : familles, jeunes (16-25), associations, clubs de sports

(6.1.1) Etudier l'intérêt de partenariats ou conventions pour mettre en place de l'animation ciblée avec l'ASDER, l'Agence Ecomobilité, les associations locales, les Enseignants, les parents d'élèves, les Moutain Riders, les Petits Débrouillards....

(6.4.2 et 6.5.1) Soutenir la mise en place d'un « guichet » ou lieu unique d'information et de conseil sur la transition énergétique

(6.2.2) Impliquer le groupe de travail Cit'ergie dans les instances d'élaboration du PCEAT-TEPOS

(6.4.1) accueillir, participer et organiser sur la commune des réunions de concertation avec les habitants, les acteurs économiques....

Informier et mobiliser les acteurs économiques

(6.3.1) Animer une démarche locale de travail commun avec les entreprises d'Alpespace et les industriels de la commune (les gros consommateurs en coopération avec la CC Cœur de Savoie

- démarcher individuellement les entreprises de la commune pour connaître leurs actions et créer des partenariats (ex : toitures photovoltaïques)

Soutenir le développement d'une économie locale autour des ENR :

(6.2.4 et 6.3.3) Montméliant candidate à l'expérimentation.

(6.3.3) Etudier des partenariats à mettre en place avec les entreprises « pépites » locales en lien avec CC Cœur de Savoie, Région, Ademe (Ami), Clusters locaux, INES, Universités..